

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L2121-7 du Code Général des Collectivités Locales)

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire
A la Mairie, en salle du conseil municipal le :

LUNDI 27 NOVEMBRE 2023 A 19H30

ORDRE DU JOUR

- 1) Nomination d'un secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal du conseil municipal des 21 août et 16 octobre 2023
- 3) Vente de la Maison HUISSOUD
- 4) Convention de mise à disposition de la police municipale de 2024 à 2026
- 5) Mise à jour du fonctionnement des astreintes hivernales
- 6) Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement en 2024
- 7) Convention pour la mutualisation de matériels de vidéo-protection entre les Villes de Cranves-Sales et de Bonne
- 8) Convention d'entretien annuel courant de la route forestière de la Joux
- 9) Convention pour le service commun de mise en œuvre du RLPI (Règlement Local de Publicité intercommunal)
- 10) Travaux de rénovation et extension de l'école primaire : validation de l'avant-projet sommaire
- 11) Décision n° 10/2023
- 12) Informations et questions diverses : attribution travaux du parking du cimetière de LOEX –
Signature d'une convention de projet tutoré en entreprise avec l'I.U.T de Chambéry

A Bonne, le 16/11/2023


Le Maire,
Yves CHEMINAL